



Notre Province

Trimestriel de la Province de Liège



**L'évasion
en roue libre** p 4-5

**Dossier Spécial
Covid-19**

Jardins collectifs p 6-7

EPAMU p 8-9

Expo Moto p 10-11

Sport après confinement p 12-13

Sommaire



04



06



08



10

04 | **TOURISME**
L'évasion en roue libre

06 | **ENVIRONNEMENT**
Noé/Noah,
en soutien aux jardins collectifs

08 | **FORMATION**
L'École Provinciale d'Aide Médicale
Urgente (EPAMU)

10 | **CULTURE**
Expo Moto : un patrimoine liégeois
et une aventure humaine

12 | **SANTÉ**
Reprenez le sport en toute sécurité
après le confinement

14 | **AGENDA**

15 | **DOSSIER SPÉCIAL**
Covid-19

Édito **La continuité du service public !**

Chacun en conviendra, nous avons vécu quelques mois que, de mémoire d'homme, nul n'avait jamais connus. Comme de nombreux pays sur tous les continents, les citoyens de la province de Liège ont été confrontés à une pandémie sans précédent et aux multiples conséquences qu'elle génère dans leurs vies sociale, privée et professionnelle.

La Province de Liège a su apporter sa contribution à cet effort collectif pour nous permettre de vivre cette période de confinement le mieux possible. En tant que pouvoir public de proximité, elle a adapté son fonctionnement et son action pour répondre au mieux aux besoins des acteurs engagés sur le terrain et venir en aide à ceux qui étaient impactés.

Des moyens exceptionnels ont aussi été dégagés par le Collège provincial, doté de « pouvoirs spéciaux ». Pas moins de cinq millions d'euros ont été ainsi dédiés à des mesures d'urgence, notamment pour l'achat de matériel de protection destiné aux zones de secours, aux zones de police, aux urgentistes, aux médecins généralistes ou aux vétérinaires, sans oublier une aide vers les maisons de repos.

Le Conseil provincial s'est réuni deux fois, l'une virtuellement et l'autre conformément aux usages mais en respectant les distances

physiques indispensables. Informé comme il se doit par le Collège, le Conseil provincial a exercé son pouvoir de contrôle et validé ces mesures exceptionnelles. La continuité du service public et de la démocratie provinciale a donc bien été assurée.

Cette édition spéciale de *Notre Province* est aussi l'occasion de rendre hommage à l'engagement et à la disponibilité des collaborateurs provinciaux présents sur le terrain ou actifs en télétravail. Tant pour son personnel que pour les élèves ou étudiants fréquentant son enseignement, la Province de Liège a pris toutes les dispositions afin de garantir un accueil adapté à ses locaux.


Demain, les conséquences économiques et sociales de cette crise seront particulièrement délicates pour tous les secteurs, et en particulier pour la culture, le tourisme, les sports, le social, la santé ou l'agriculture. La Province de Liège en est consciente et s'emploiera, dans les limites de ses moyens et de ses compétences, à rencontrer les attentes des différents opérateurs de ces secteurs.

Le déconfinement progressif est aujourd'hui une réalité. À nous de rendre ces prochaines semaines riches en découvertes. Votre périodique *Notre Province* vous y aidera en vous suggérant « l'évasion en roue libre ». Positivons donc en découvrant ce qui fera l'actualité durant l'été.

Le Collège provincial



Retrouvez-nous sur     ou sur www.provincedeliege.be

 Si ce pictogramme apparaît à la fin d'un article, vous pouvez retrouver la vidéo s'y rapportant sur notre chaîne Youtube : ProvincedeliegeTV.



Les Classiques ardennaises annulées ? Non, reportées !

La Province de Liège s'est toujours investie pour soutenir de nombreuses organisations de qualité sur son territoire, et cela n'est pas près de changer. C'est officiel : la Flèche wallonne aura lieu le 30 septembre et Liège-Bastogne-Liège le 4 octobre 2020.

Dans chaque numéro de votre trimestriel, nous nous faisons une joie de vous annoncer en actu un événement à venir que nous organisons nous-mêmes ou que nous soutenons. Nous nous réjouissons de vous tenir en haleine sur les incontournables Classiques ardennaises qui devaient se dérouler en avril. Nos traditionnels dictée des Classiques, petit-déjeuner populaire et présentation des coureurs figuraient bien évidemment au programme. Mais le coronavirus en a décidé autrement.

Bonne nouvelle toutefois : en accord avec l'Union Cycliste Internationale, la Province de Liège et ASO sont heureux d'annoncer que, malgré les conditions difficiles liées au Covid-19, nous pourrions bel et bien accueillir les Classiques cet automne. Il va de soi que nous organiserons ces épreuves dans le strict respect des conditions sanitaires en vigueur.

Ces derniers mois, tout comme vous, nous avons vu, désarmés, nos manifestations culturelles et sportives être annulées les unes après les autres ainsi que nos sites touristiques, nos bibliothèques, notre musée et bien d'autres services fermer leurs portes. Vos rendez-vous préférés, nos conférences Culture ou Santé, nos ateliers pour petits et grands, nos projections de films, nos expositions, nos concerts, notre Festival de la BD, les Francofolies, la Foire Agricole de Battice et même le numéro de mars de votre trimestriel n'ont pas pu être maintenus.

Dès lors, la Province a redoublé d'ingéniosité durant le confinement pour rester proche de vous, vous informer et continuer de vous rendre service autant que faire se pouvait. La Province se veut porteuse d'espoir. Elle souhaite montrer à ses citoyens, aux communes et à ses

partenaires issus de divers secteurs comme le tourisme, la culture ou encore les sports, qui ont également payé un lourd tribut à cette crise sanitaire, qu'elle demeure une alliée fédératrice, engagée et fiable.

Des actions sont mises en place pour venir en appui aux secteurs les plus fragilisés. Cela se traduit notamment par le maintien, dans la mesure du possible, de ses subsides pour les manifestations qu'elle soutient et qui ont été annulées, la mise à disposition de matériel et d'outils d'aide gratuits et de personnel compétent, des aides à la diffusion ou encore des guichets d'accueil physiques et virtuels pour soutenir et orienter.

La Flèche wallonne et Liège-Bastogne-Liège sont des événements phares gratuits pour le public, qui mettent en valeur de magnifiques paysages de notre région et contribuent au développement local. La Province se réjouit de continuer à mettre

à profit ses capacités d'organisation, avec ses partenaires, pour la mise en place de cette manifestation de grande ampleur. Plus que jamais en ces temps particuliers, elle reste active, à l'écoute et s'engage à pérenniser et soutenir de multiples activités avec le même engagement.

En attendant, restez connectés pour découvrir prochainement les informations pratiques sur les Classiques. A bientôt sur les routes de la province de Liège !

“
La Province se veut porteuse d'espoir. Elle souhaite montrer qu'elle demeure une alliée fédératrice, engagée et fiable
”

A vos agendas !

30 septembre

↳ **Flèche wallonne :**

Versions Homme + Femme

4 octobre

↳ **Liège-Bastogne-Liège :**

Versions Homme + Femme

www.provincedeliege.be
 Facebook : @provincedeliege
 Twitter : @Provincedeliege
 Youtube : ProvincedeliegeTV

L'évasion en roue libre

Comment s'évader près de chez soi ? C'est simple, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège vous propose d'enfourcher votre vélo : direction le Réseau Points-Nœuds. Laissez-vous tenter par de nombreuses balades balisées aux richesses parfois insoupçonnées !



Associer les plaisirs de la promenade à la découverte de superbes paysages remplis d'histoire(s), c'est un peu cela le Réseau Vélo Points-Nœuds en province de Liège. Alors pourquoi s'en priver ? Notre territoire regorge d'endroits où le plaisir de pédaler est réel. C'est aussi une belle occasion de s'aérer, de faire du sport, de respirer...

Points-Nœuds, un réseau qui grandit dans la province

Depuis plusieurs années, Liège Europe Métropole et les services de la Province (département Infrastructures & Environnement et Fédération du Tourisme) œuvrent à la mise en place d'un réseau en Points-Nœuds. **Près de 1.500 kilomètres de balades à vélo** ont ainsi déjà été balisés dans la province sur les quelque 2.000 qui seront couverts au total.

L'une des forces de ce réseau est d'être connecté au reste de la Wallonie, mais aussi aux régions et aux pays frontaliers : l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas et, bien sûr, la Flandre. Il s'appuie, le plus souvent, sur la colonne vertébrale du RAVeL (Réseau Autonome des Voies Lentes).

Forte de cette richesse, la Fédération du Tourisme a fait de ce tourisme lent (slow tourism) une priorité et n'a de cesse de renforcer la qualité de son offre vélotouristique. Et pour cause, l'activité est accessible, ludique et est respectueuse de toute préoccupation écologique.

Vous voulez découvrir ce **Réseau Vélo Points-Nœuds** ? Rien de plus simple, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège y consacre un large volet de son site internet. N'hésitez pas à vous rendre sur www.pointsnoeuds-provincedeliege.be, un planificateur est mis à la disposition des amateurs ainsi que les lieux renseignés « Bienvenue vélo » et des tas d'autres choses utiles à celles et ceux qui voudraient voyager en roue libre. Une page Facebook est aussi consacrée au réseau dans la province : [@pointsnoeuds.provincedeliege](https://www.facebook.com/pointsnoeuds.provincedeliege). Abonnez-vous, vous y verrez défiler les balades organisées et autres actualités.



Un système de guidage simple et efficace

Qu'est-ce que le système d'orientation en Points-Nœuds ? S'il fallait le définir, on dirait qu'il s'agit d'un croisement de routes qui facilite la pratique du vélotourisme. Il s'identifie par un numéro et guide votre parcours au moyen de balises (panneaux), en vous indiquant la direction à emprunter. Avant de partir, il vous suffit de choisir un itinéraire, d'identifier le numéro du Point-Nœud au départ de votre balade et de noter les numéros à suivre pour réaliser votre parcours jusqu'au point d'arrivée. La distance moyenne entre chaque Point-Nœud est de 5 à 8 km.



Pour plus de détails concernant l'utilisation de ce réseau, la Fédération du Tourisme a encore une fois tout prévu sur son site internet. C'est simple comme bonjour. Une vidéo à la fois tutorielle et promotionnelle est disponible sur notre chaîne YouTube via ce **QR-code**.

Des paysages idylliques à la carte aux quatre coins du territoire



Dans le cadre de cet important travail de promotion mené par la Fédération du Tourisme au niveau du vélotourisme et du réseau en Points-Nœuds, une première carte couvrant 135 km de la zone « Terres-de-Meuse » est aussi parue il y a peu (scannez ce **QR-code** pour la télécharger). Elle est visible sur

www.pointsnoeuds-provincedeliege.be et est disponible en version papier auprès de la Maison du Tourisme concernée. Outre le loisir de repérer en un clin d'œil le réseau le plus proche, cette carte mentionne les points d'intérêt rencontrés chemin faisant. D'Hexapoda à Waremme en passant par le Château Féodal de Moha, le Moulin de Ferrières ou encore la Distillerie Belgian Owl à Fexhe-le-Haut-Clocher, certaines haltes valent le détour. Tout comme les possibilités de se restaurer qui sont notées au passage.

Les trois prochaines cartes avec les zones « Pays de Herve », « Ourthe-Vesdre-Amblève » et « Pays de Liège » seront prêtes en ce début d'été. Bien que construites sur le même format, elles ont la particularité d'offrir des contextes de balades parfois bien différents. Si cette première édition

propose en effet des parcours assez peu vallonnés, bien que riches en nature, d'autres circuits de la province sont susceptibles de mettre les mollets à plus rude épreuve. Comme on le sait, les paysages contrastés ne manquent pas dans la région. Des niveaux de difficulté existent donc et sont renseignés, comme on peut s'en rendre compte dans les quelques boucles proposées sur la carte et plus encore développées sur le site internet de la Fédération du Tourisme.

Quelques règles à respecter

Pour bien profiter de votre balade, quelques conseils de prudence restent de mise. Tout d'abord, n'oubliez pas de porter un casque et de prévoir de l'eau. Il faut aussi vérifier le bon état de votre vélo avant de démarrer. Restez bien vigilant lors du franchissement de routes principales. Le respect de l'environnement est une évidence. Dès lors, ne laissez pas traîner vos déchets. Il s'agit également de ne pas quitter les sentiers afin de respecter les propriétés privées.

Pour votre sécurité et celle de vos enfants, il faut veiller à tenir toujours votre droite (notamment dans les carrefours). Les utilisateurs du Réseau Vélo Points-nœuds de la Province de Liège roulent sous leur propre responsabilité.

Vous pouvez aussi contribuer à améliorer ce réseau. Comment ? Si vous constatez un problème lors d'une balade comme une route qui serait en mauvais état, barrée ou en travaux ; si un obstacle gêne sur le chemin ou si un panneau est devenu illisible ; s'il vous semble avoir identifié une signalisation manquante ou mal orientée ou encore si vous avez constaté un acte de vandalisme... alors n'hésitez pas à en informer la Fédération du Tourisme. Nous avons besoin de vous et de vos observations de terrain pour aider le vélotourisme à se développer au mieux.

Grâce à un patrimoine naturel, historique, culturel et architectural remarquable, notre province regorge d'endroits où la quiétude côtoie des bouts d'aventure au détour de quelques chemins. Et le vélo se révèle être la plus belle façon d'y déambuler.

Place donc à l'évasion... respirez, vous êtes déjà ailleurs.



Noé/Noah, en soutien aux jardins collectifs

La Province de Liège a rejoint le projet Noé/Noah porté par 25 partenaires de la Grande Région. Son action se décline en une multitude de services et d'aides aux agriculteurs, aux producteurs et aux particuliers qui souhaitent produire et consommer tout en respectant l'environnement.*

En quoi consiste le programme Noé/Noah ?

L'objectif est la «création d'un réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région». Cela signifie que la Province de Liège collaborera avec ses partenaires à :

- ↳ l'échange de bonnes pratiques et de méthodologies en matière de création, d'encadrement et de suivi de jardins collectifs en Grande Région ;
- ↳ la mise à disposition de ses compétences au bénéfice des publics ciblés par la création des jardins collectifs ;
- ↳ la rédaction et la diffusion d'un guide de recommandations au niveau de l'encadrement des jardins collectifs en Grande Région ;
- ↳ la sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux et écologiques.

Ce partenariat est une véritable plus-value transfrontalière. Depuis 2017, il a permis aux parties prenantes d'œuvrer mutuellement sur

des projets avec des enjeux environnementaux et fondamentaux, dont la préservation de la biodiversité, la lutte contre la pollution industrielle, l'autonomie alimentaire et la préservation des ressources.

Durant l'année 2019, la Province de Liège a pris part à une douzaine de manifestations pour apporter son expertise dans l'analyse de la qualité des sols, l'interprétation des résultats, les conseils et les suivis à apporter suite à ces analyses.

Des formations à la création de potagers bio

La Province de Liège a proposé des formations sur la création d'un potager bio et d'un plan de culture, sur l'utilisation d'engrais verts, sur les connaissances du sol, des maladies et des ravageurs. D'autres ont été organisées afin de mieux connaître et associer les familles de légumes et l'écosystème d'un jardin. Enfin la récolte et la conservation des denrées alimentaires font également partie des savoir-faire transmis par les passionnés que nous employons.



* La Grande Région, c'est le regroupement européen de coopération territoriale regroupant des divisions territoriales allemande, belge, française et centré sur le Luxembourg.



En pratique

Envie d'en savoir plus ?

Services agricoles de la Province de Liège •
Rue de Huy, 123 – 4300 Waremme • 04/279.68.77 •
www.provincedeliege.be/agriculture

À cela, ajoutons les thèmes suivants :

- ↘ Comment analyser sa terre et effectuer un prélèvement pour le laboratoire ?
- ↘ Comment nourrir son sol ? Compost, engrais, amendement, macération – Pré fleuri ou prairie de vivaces ? Différences, mise en œuvre et conseils d'entretien.
- ↘ La vie du sol : comment le travailler et l'entretenir ?
- ↘ Les maladies dans le potager : comment faire le diagnostic d'un problème, d'une carence ?
- ↘ Protection des cultures et remèdes écologiques : les ravageurs, les prédateurs et les auxiliaires du jardinier.
- ↘ Les engrais verts : comment et pourquoi les utiliser ? Piège à nitrate et associations.
- ↘ Un jardin au naturel.
- ↘ Les arbres dans le jardin : que planter et où ?
- ↘ Les grimpantes et les plantes couvre-sol dans le jardin pour éviter le désherbage.

À distance malgré le confinement

La crise liée au coronavirus, le confinement ainsi que la suppression des rassemblements n'ont plus permis la tenue des formations pratiques sur le terrain. Ceci n'a pas empêché Stéphane Mostenne, chargé des formations aux Services agricoles de la Province de Liège, de dispenser les cours théoriques par visioconférence. « *La demande a été forte et les participants ont été nombreux à nous rejoindre en ligne. Même à distance et via le numérique, nous avons continué notre travail d'accompagnement* », précise Stéphane.

C'est une véritable démarche écoresponsable que mène la Province de Liège. Cela se traduit dans son approche d'une agriculture qu'elle souhaite raisonnée, différenciée, intégrée et durable, en complémentarité avec la promotion d'une alimentation responsable. Ces actions, dans le cadre du projet Noé/Noah, devraient se perpétuer jusqu'en 2021.



L'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente, l'EPAMU, organise des formations de pointe en matière de sécurité et d'urgence depuis plus de 20 ans !

L'EPAMU est la seule école agréée pour les formations des secouristes-ambulanciers en province de Liège.

Elle est membre du Conseil Belge de Réanimation (BRC) et partenaire du Centre de Compétence et de Formation en Aide Médicale Urgente (CeCoFAMU).

Cette école, qui compte plus de 5.000 inscrits par an, dispense un panel de formations de plus en plus large. Ses missions fondamentales consistent en la formation de base des candidats secouristes-ambulanciers et la formation permanente des secouristes-ambulanciers actifs. Ces formations sont données tant en français qu'en allemand.

L'école met aussi sur pied des formations destinées à d'autres publics. Citons la journée de formation aux techniques de réanimation et défibrillation (RCP-DEA) dont bénéficient des étudiants de l'IPES Paramédical, au terme de laquelle un brevet européen de réanimation est délivré. Une autre formation permet à des étudiants de l'enseignement secondaire d'acquérir un brevet de secouriste d'entreprise.

L'EPAMU est à la pointe en recherche et développement de la simulation. Des partenariats développés avec la Haute Ecole de la Province de Liège ont permis la création d'un laboratoire de simulation high-tech et donc l'organisation de formations plus pointues.

L'EPAMU propose aussi des formations spéciales à destination des services de soins aigus des hôpitaux.

Des exercices «AMOK» sont organisés en collaboration avec l'École de Police, d'autres dits d'urgence, de crise sont aussi menés à bien. Des formations «Gestion de l'Aggressivité», «Gestion des interventions émotionnellement difficiles» et «Gestion Interdisciplinaire des Urgences Collectives» sont aussi dispensées au personnel de la sécurité et de l'urgence.

Le partage de ces expériences entre professionnels est une source de progrès et d'évolution.

L'EPAMU

“ *Soucieuse de faire face à des situations de crise dans un environnement tendu et de menace lié notamment au contexte d’attentats et à la gestion de crises sanitaires telles que celle que nous connaissons en ce moment, l’EPAMU affine constamment son expertise dans le domaine de la formation interdisciplinaire.* ”

Depuis 2018, la Province de Liège œuvre dans ce sens en organisant notamment un symposium et un challenge « TacMed » destinés aux médecins urgentistes, secouristes-ambulanciers, infirmiers, policiers et pompiers.

L’actualité médicale dans le contexte des tactiques civiles face aux menaces telles que des attentats, des attaques chimiques et donc des crises sanitaires est alors abordée.

Il s’agit de mieux préparer ces acteurs lors de situations de crise extrême, d’analyser et de confronter les techniques utilisées pour améliorer la coordination entre les différentes disciplines et de développer la place de la simulation et de la réalité virtuelle dans la formation afin d’en augmenter la qualité.

Des experts internationaux font part de leurs témoignages et expertise et des ateliers thématiques abordent les thèmes relatifs à l’interdisciplinarité et aux menaces spécifiques. Le challenge permet de réaliser des simulations pratiques notamment grâce aux infrastructures de pointe, mises à disposition par la Maison de la Formation de l’Ecole. Les expériences et pratiques des différents intervenants peuvent ainsi être mises en lumière et favoriser des avancées dans le domaine de la sécurité et de l’urgence.

Les Symposium et Challenge « TacMed » permettent de développer une clairvoyance en situation de stress et d’aborder des cas particuliers de crise. Nul doute que la prochaine conférence aura un intérêt tout particulier au vu de la situation exceptionnelle que nous vivons depuis plusieurs mois. Nous serons particulièrement attentifs aux avis et analyses des experts sur la gestion de ce contexte particulier.

Dans le cadre de cette crise liée au Covid-19, l’EPAMU, comme d’autres écoles et services provinciaux, a par ailleurs récemment fait don d’un stock important de matériel (masques, gants etc..) à destination des hôpitaux et des zones de secours de la région (voir page 18 : Dossier Covid-19).

Nous sommes fiers de former, en province de Liège, des secouristes-ambulanciers, des policiers et des pompiers, tous ces acteurs « de première ligne » qui œuvrent au quotidien pour assurer la sécurité et le bien-être de nos citoyens. Aujourd’hui, plus encore qu’hier, nous leur en sommes particulièrement reconnaissants.

Plus de détails sur ce sujet sur www.provincdeliege.be/epamu
• epamu@provincdeliege.be



Expo Moto

un patrimoine liégeois et une aventure humaine

Patrimoine de l'industrie liégeoise grâce à des marques devenues mythiques et véritable phénomène de société qui aura marqué des générations entières, la moto reprend place au Musée de la Vie wallonne le temps d'une expo pleine de style et de nostalgie.

Symbole de liberté et incarnant un véritable mode de vie, la moto évoque plus facilement les grands espaces et la Route 66 que les usines liégeoises et la vallée de la Meuse. Et pourtant...

Saviez-vous que la fabrication de motos fait intégralement partie de l'histoire de la région liégeoise ? En effet, il y a plus d'un siècle, l'industrie mécanique en plein développement a profité de la présence d'équipements de pointe et d'une main d'œuvre hautement qualifiée afin de diversifier ses activités. C'est ainsi que la fabrication de vélos puis de motos est devenue une particularité locale, dont les marques les plus connues, telles que FN ou Saroléa, sont restées dans les mémoires. Après l'âge d'or des années 20, l'arrivée de marques étrangères et la démocratisation de la voiture dans les 50's aboutiront au déclin progressif de cette industrie qui s'éteindra presque définitivement dans les années 60.

Si la nostalgie du «vintage» revient à la mode, il faut se rappeler que ces motos de légende faisaient partie du

quotidien de milliers d'hommes et de femmes. Moyen de déplacement mais aussi de délasserment, de collection ou de compétitions sportives : à chacun sa moto et à chaque moto son histoire. Cette formidable aventure mécanique et humaine, mais aussi liégeoise, avait forcément sa place au Musée de la Vie wallonne.

Partant des « 3 grandes Demoiselles de Herstal », Saroléa-FN-Gillet, pour arriver à l'hyper moderne Krugger, l'Expo Moto vous propose donc de redécouvrir plus de 50 modèles absolument mythiques, préservés, remis en situation et couvrant toutes les époques et thématiques. Baladez-vous entre les pièces de collection, dans des espaces thématiques consacrés aux pratiques de la moto, à la mécanique et à la restauration des motos, aux communautés autour des motard(e)s, à l'histoire des motos liégeoises et enfin aux motos au-delà de l'ordinaire.

La moto, plus qu'une passion, un style de vie !



Le Musée de la Vie wallonne, c'est l'histoire de nos vies (même pendant le confinement)

Pendant la fermeture due à la crise du Covid-19, le Musée de la Vie wallonne en a profité pour décliner ses missions de base sur les réseaux sociaux et sur internet : présentation ludique des collections et des photos d'archives, activités pour les enfants, séquences du théâtre de marionnettes ou encore découverte de la langue wallonne.

Ces activités sont toujours disponibles en ligne. De même, la totalité des collections du Musée (plus de 100.000 objets) ne peut être exposée, notamment pour des raisons de place. Un énorme travail de numérisation et d'inventaire est cependant réalisé par les équipes du Musée afin de mettre ce patrimoine à disposition du public. Près de 17.000 objets sont ainsi référencés actuellement dans le catalogue accessible sur internet : collections.viewallonne.be.

Enfin, le Musée de la Vie wallonne présente régulièrement les trésors de ses collections et le fruit de ses rénovations en organisant des expositions temporaires, telles que l'Expo Moto.

Préserver le patrimoine, replacer les phénomènes de société dans leur contexte, raconter la grande aventure humaine en Wallonie et en province de Liège : voici le cœur de la mission du Musée de la Vie wallonne

Dès 1971, le Musée de la Vie wallonne s'attachait à présenter ce patrimoine au public par l'intermédiaire de l'exposition « Cycles et Motocycles, des origines à 1935 ». Suite au succès de cet événement, le Musée entama une collecte de dizaines de motos (dons ou acquisitions) qui furent stockées dans ses collections. Certains modèles furent également prêtés à des institutions disposant de conditions idéales pour les exposer, par exemple au Musée du Circuit de Spa-Francorchamps.

En 2013, un effort supplémentaire fut consenti par la Province afin de rénover ce patrimoine. L'idée n'était pas de reconstituer les « modèles d'usine » mais bien de replacer les motos dans leurs contextes historique et social. Chaque moto avait son propriétaire, son vécu, et la plupart d'entre elles étaient « customisées ». La rénovation a donc respecté cette intervention humaine dans la mécanique et les puristes voudront dès lors bien nous pardonner s'ils retrouvent, par exemple, un phare Bosch sur une moto Saroléa : il ne s'agirait pas d'une erreur mais bien d'une volonté de coller au plus près à l'histoire de la moto.

📍 INFOS ET ACCESSIBILITÉ

- **EXPO MOTO** : ouverture au cours de l'été (date indéterminée au moment du bouclage) ;
- **MUSÉE DE LA VIE WALLONNE** : accessible depuis le 21 mai (mesures d'hygiène, réservations, etc.) ;

Consultez le site www.viewallonne.be et la page Facebook ([museevieallonne](https://www.facebook.com/museevieallonne)) du Musée pour toutes les dernières infos. Musée de la Vie wallonne, Cour des Mineurs - 4000 Liège





Reprenez le sport en toute sécurité après le confinement

Le **service de Médecine du Sport de la Province de Liège** s'adresse à toute personne qui souhaite se remettre au sport, connaître son niveau maximal d'effort ou qui désire atteindre un niveau de performance précis.

L'**équipe pluri-disciplinaire**, composée d'**infirmiers**, de **médecins du sport** et de **spécialistes**, évalue, sur base de différents tests, la **condition physique des sportifs** et leur propose des bilans de santé sur mesure.

L'objectif du service de Médecine du Sport est d'améliorer la qualité de vie des citoyens en favorisant une pratique du sport en toute sécurité, dans le respect de l'état de santé, du rythme et des limites de chacun.

➊ Plus d'infos :

Service de Médecine du sport - Espace Malvoz

Quai du Barbou, 4 - 4020 Liège

04/279 79 50 • medecinedusport@provincedeliege.be •

www.provincedeliege.be/medecinesportive



Les activités physiques et sportives sont à nouveau autorisées sous conditions précises. Comment reprendre votre activité sportive favorite, ou en découvrir une autre, à votre rythme et sans vous blesser ? Voici quelques recommandations du service de la Médecine du Sport.

Pour beaucoup d'entre nous, les deux mois de confinement ont été synonymes de sédentarité. La pratique d'activités physiques a dû s'arrêter net et les déplacements ont été limités au strict minimum. Notre corps a été mis en pause forcée.

Si la tentation de bouger et de profiter d'un peu de liberté retrouvée est grande, il faut garder à l'esprit que toute activité physique est bénéfique pour autant qu'elle soit pratiquée selon quelques principes de base. Après ces semaines d'inactivité, une reprise trop intense pourrait être risquée en termes de santé.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette démarche, le service de Médecine du Sport vous propose une liste des sports individuels auxquels vous pouvez à nouveau vous adonner et des conseils pratiques à appliquer.

Quels sont les sports conseillés ?

Le Conseil national de sécurité a récemment autorisé la reprise des activités sportives, sous conditions strictes pour certaines d'entre elles. Les sports pratiqués en plein air sont à privilégier. Les entraînements sportifs réguliers et les leçons en extérieur et en club ont pu reprendre en présence d'un entraîneur, avec un maximum de 20 personnes (50 dès le 1^{er} juillet) et en évitant tout contact physique.

Nous nous pencherons ici uniquement sur les sports individuels, généralement pratiqués sans la supervision d'un coach, dont :

- **La marche** : minimum 30 minutes par jour. Veillez à vous équiper de bonnes chaussures !
- **Le vélo ou la course à pied** : augmentez très progressivement les distances que vous parcourez afin d'éviter de trop solliciter vos muscles, os et tendons restés au repos pendant le confinement.
- **Le fitness** : les salles de sport peuvent à nouveau accueillir leurs clients, dans le respect du protocole de sécurité.

Les règles d'or de toute pratique sportive

- Une reprise progressive : ne vous fixez pas d'objectifs trop ambitieux dès le départ, augmentez la difficulté si besoin.
- A l'écoute de son corps et de ses limites : privilégiez l'endurance, travaillez sans essoufflement et en-dessous du seuil de douleur.
- L'importance de s'échauffer et de s'étirer : une dizaine de minutes suffit avant et après l'effort pour limiter les blessures.
- Une bonne hydratation : durant votre activité, buvez en suffisance, surtout en cas de fortes chaleurs.
- Un mode de vie sain : tentez d'adopter une alimentation variée et équilibrée, riche en fruits et légumes, veillez à un sommeil adéquat et, si possible, arrêtez de fumer.

Les précautions indispensables en période de déconfinement

En toutes circonstances, les bons réflexes en matière d'hygiène (notamment le lavage régulier des mains) et le respect des distances de sécurité sont d'application. A titre d'exemple, pour la pratique sportive, marchez ou courez en parallèle et pas l'un derrière l'autre.

Le port du masque est conseillé pour la marche, la pétanque et le golf. Il n'est pas recommandé pour la course ou le vélo car l'hyperventilation risque de provoquer une saturation en vapeur d'eau qui rendrait le masque inefficace. Enfin, rappelons qu'en cas de température corporelle au-dessus de 37,5°C, l'activité sportive est fortement déconseillée.

Un esprit sain dans un corps sain

La reprise d'une activité sportive est souhaitable et recommandée car elle est également bénéfique, à tout âge, sur le plan psycho-social. En ces temps troublés, l'entretien d'amitiés et la reprise des relations sociales via la pratique d'une activité sont essentielles à notre équilibre. La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, c'est un état global de bien-être physique, mental et social.

“ *La Médecine du Sport vous aide à prendre soin de vous et de vos mouvements !* ”

Agenda

Notre
Province



RÉOUVERTURE PROGRESSIVE de nos sites provinciaux



Musée de la Vie wallonne

→ accessible depuis le 21 mai ; visites autorisées
www.viewallonne.be • museevie-wallonne
• Cour des Mineurs - 4000 Liège • 04/279.20.31

Bibliothèque Chiroux

→ accessible depuis le 19 mai - Take-away toujours disponible
www.bibliothequechiroux.be • bibliothequechiroux
• Rue des Croisiers, 15 - 4000 Liège • 04/279.52.20

Openado - Orientation Prévention Enfants et Adolescents

→ reprise des entretiens depuis le 25 mai
www.openado.be • openado.orientationprevention
Rue Beeckman, 26 - 4000 Liège • 04/279.56.67

Tourisme en province de Liège - « C'est rouvert ou réouvert ??? »

Une nouvelle rubrique permet de connaître les sites touristiques, parcs
animallers, patrimoines visitables et autres expositions qui ont rouvert
en province de Liège : www.liegetourisme.be/reouverture

• Ces réouvertures sont réalisées dans le respect des mesures sanitaires recommandées par le CNS •

ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

C'EST LE MOMENT DE PENSER À VOTRE AVENIR !

Découvrez toute notre offre de formations

■ **SECONDAIRE** www.mafuturecole.be/decouverte

■ **SUPÉRIEUR** www.hepl.be

Rendez-vous les 4 et 5 septembre pour nos journées portes ouvertes

■ **PROMOTION SOCIALE** www.mafuturecole.be/promotionsociale



DOSSIER SPÉCIAL

Covid-19

la Province de Liège est restée active
et réactive durant le confinement

Dès le début de cette période inédite, la Province de Liège a souhaité œuvrer à la préservation de la santé publique et à la continuité du service public. Le Collège provincial s'est donc régulièrement réuni en vidéoconférence afin de prendre une série de mesures avec pour objectif d'endiguer la propagation de l'épidémie de Covid-19 sur notre territoire.

L'Institution provinciale a notamment répondu aux besoins en matériel spécifique des intervenants supracommunaux de première ligne tels que les zones de secours (pompiers), les zones de police, l'aide médicale urgente et les médecins généralistes. Elle a ainsi débloqué un budget de 5 millions d'euros nécessaire à l'acquisition d'équipements de protection.

Soulignons également que les différents départements ont continué à proposer un service public de qualité dans une multitude de domaines tels que l'enseignement à distance, la bibliothèque en ligne, la prise en charge des sans-abris, la fourniture des magasins en produits locaux, la production de gel hydroalcoolique ou encore celle de visières 3D par le Cré@lab.

Tout au long de la crise, l'Institution provinciale a confirmé son implication et sa détermination à lutter, à l'échelle de son territoire et de ses 84 communes, contre les risques de contamination auxquels s'exposent les acteurs de première ligne mais aussi tous les citoyens. **Découvrez en plus dans les pages de cette édition spéciale.**

Consultez nos actions sur www.provincedeliege.be/covid19

DOSSIER SPÉCIAL

Culture : soutien aux créateurs et au monde culturel

Le monde culturel et artistique regorge de créativité. Il l'a démontré une nouvelle fois durant cette longue période de confinement en proposant diverses initiatives que la Province de Liège a soutenues et relayées.

Le secteur culturel est très durement impacté par les conséquences de la crise sanitaire. À la suite des annulations intervenues et face aux pertes de revenus encourues pendant le confinement, la Province de Liège réaffirme sa volonté de soutenir les artistes et les opérateurs culturels, dans la mesure de ses moyens et de ses compétences. Ainsi, les demandes transmises par les opérateurs culturels pour les projets qui ont été annulés pour cause de crise sanitaire seront toutes analysées et feront l'objet, selon le cas, d'un soutien en tout ou en partie. Les aides à la diffusion culturelle des *Tournées Art et Vie et Spectacle à l'École* ont été maintenues. Les artistes et opérateurs culturels qui étaient partenaires de projets initiés par la Province seront également soutenus.

Bonne nouvelle également pour les *Rencontres Théâtre Jeune Public* ! Une solution concertée a été trouvée par les organisateurs institutionnels et les représentants du secteur afin que ces *Rencontres* tant attendues soient postposées, et non pas annulées. Essentielles pour les acteurs culturels du secteur, elles se dérouleront donc exceptionnellement durant la première quinzaine de novembre, au centre de Liège.

Enfin, l'offre culturelle de la Province de Liège a dû être réinventée ces dernières semaines, notamment grâce aux initiatives du Musée de la Vie wallonne sur les réseaux sociaux mais aussi en proposant la diffusion de contenus culturels revisités. C'est ainsi que de nombreuses vidéos ont alimenté nos réseaux sociaux, permettant de divertir un public en demande : les «Samedis du Rock», les «Jeudis du Classique», des spectacles de précédentes éditions des *Rencontres Théâtre Jeune public*, les conférences «Bavière en Route» ou encore des lectures d'histoires pour enfants. Une manière originale mais efficace de faire découvrir les artistes de notre territoire, confinés mais toujours inspirés !

Restez connectés sur notre site internet et nos réseaux sociaux pour suivre et soutenir le retour du monde culturel liégeois : www.provincedeliege/culture • Facebook : Province de Liège Culture / Bibliothèque Chiroux Province de Liège.



↑ **Cré@lab : impression de visières**

Créatif et citoyen, le Cré@lab de la Province de Liège a mis ses ressources et compétences au service des intervenants de première ligne durant la crise du Covid-19. **8.500 pièces** ont notamment été produites sur les machines du Cré@lab en vue de la **réalisation de visières de protection** pour les intervenants de première ligne.



↓ **Bibliothèque Chiroux : vous reprendrez bien un peu de lecture ?**

La bibliothèque est de nouveau accessible depuis le 19 mai avec des horaires et des mesures adaptés. Les usagers de la bibliothèque n'ont cependant pas été abandonnés malgré la fermeture temporaire. Les retours d'ouvrages et amendes de retard ont été suspendus tandis que le nouveau système de prêt «**Take Away**» a rencontré un vif succès : environ 1.500 livres, CD, DVD ont été empruntés via ce système qui est maintenu jusqu'à nouvel ordre. De nombreuses ressources en ligne et services numériques ont été mis à disposition des lecteurs et restent accessibles, même après le déconfinement : LIRTUEL, EUREKOI, BIBLIOVOX, VODECLIC, SKILLEOS, PRESS READER, GALE... www.bibliothequechiroux.be.



↓ **Covid-19** Les agents de la Province de Liège à votre service ! De nombreuses aides sont à votre disposition et plusieurs actions sont menées sur le terrain. Découvrez les initiatives sur www.provincedeliege.be/covid19 et sur nos réseaux sociaux Facebook et Twitter: [@provincedeliege](https://www.facebook.com/provincedeliege).



↑ **Une question ? La Fédération du Tourisme vous répond** La Fédération du Tourisme de la Province de Liège propose un **guichet virtuel** pour ceux et celles qui s'interrogent sur leurs prochaines vacances, en Belgique ou à l'étranger. Vous y trouverez les questions fréquemment posées et leurs réponses comme les problématiques des annulations et des possibilités de remboursement. **Infos :** www.liegetourisme.be/covid19. Une adresse mail a également été mise en service : covid19@liegetourisme.be ou contactez-nous par téléphone au 04/279.57.57.



La Province soutient le secteur touristique

Les autorités provinciales entendent bien maintenir le soutien aux événements liés à l'opération «Wallonie Destination Nature 2020». La thématique de l'année 2020 décidée par Wallonie Belgique Tourisme est la NATURE. A la suite d'un appel à projets, 75 dossiers avaient été retenus et devaient bénéficier d'un soutien pour un montant global de 110.000 euros.

La Province de Liège a décidé que les subsides prévus resteraient inchangés, quand bien même certaines de ces manifestations auraient lieu en 2021 où cette thématique sera toujours de mise. Si la manifestation est annulée, les dépenses engagées seront couvertes. Un appel à de nouveaux projets d'événements qui auront lieu en 2021 est également en cours.

Dans le domaine des initiatives menées en faveur d'une meilleure accessibilité aux PMR, il faut souligner que 100% du « kit d'accessibilité pour tous » (au lieu de 50%) ainsi que 100% des audits relatifs à l'accessibilité des bâtiments (au lieu des 60%) seront pris en charge pour toute demande rentrée en 2020 (dans la limite des crédits disponibles pour cette action).

Une solution pour aider les opérateurs touristiques à relancer l'activité consiste à disposer d'une réservation en ligne. D'ailleurs, en Wallonie, la Province de Liège a été pionnière en proposant aux prestataires touristiques et aux organisateurs d'événements de se « vendre en ligne », dès 2015. Plus d'1.150.000 euros de chiffre d'affaires ont été réalisés en 5 ans grâce à la solution « Oufitourisme » (le nom de l'ancienne plateforme).

Wallonie Belgique Tourisme a lancé depuis plusieurs mois un Outil Régional de Commercialisation (ou ORC) dans le but de permettre aux prestataires wallons de vendre leurs offres en ligne. La Fédération du Tourisme accompagne les opérateurs touristiques de son territoire pour acquérir et se former à ce nouvel outil de réservation en ligne. Un service totalement GRATUIT pour toute demande d'adhésion effectuée en 2020.

Pour en savoir plus : www.liegetourisme.be/nos-actions-crise

NOUVEAU ! Le PASS #provincedelIEGETOURISME

Le **PASS-partout gratuit** pour faire le tour de la province de Liège à prix sympas ! Cette nouvelle initiative de la province de Liège et de sa Fédération du Tourisme a pour but d'inciter le public à revenir massivement dans les sites touristiques de la Province. Ce PASS permet de profiter, seul ou en famille, de toute une série d'avantages et de réductions dans une large série de sites partenaires. Demandez-le : www.PASSprovincedeliegetourisme.be.

Les départements Enseignement et Formation de la Province de Liège, à pied d'œuvre pendant la crise !

Des dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants de nos écoles provinciales ont dû se familiariser avec de nouvelles méthodes de cours à distance. Dans le respect des circulaires transmises par la Fédération Wallonie Bruxelles, le personnel de nos établissements d'enseignement secondaire, supérieur et de promotion sociale, ainsi que de notre institut de Formation, ont su s'adapter très rapidement pour permettre à la fois l'organisation de cours à distance et le maintien de services d'accueil et de garderie. A partir du 18 mai, conformément aux dispositions légales, notre Maison de la Formation et tous nos établissements d'enseignement secondaire et de promotion sociale ont été en mesure d'accueillir leurs élèves au sein de locaux parfaitement adaptés aux normes sanitaires et dans le respect des mesures de distanciation en vigueur.

Au sein de ces instituts, les services PMS, PSE et la Cellule PESH provinciale - Pour un Enseignement sans Harcèlement - ont eux aussi gardé un contact permanent avec le terrain.

Grâce au travail de nos équipes, la HEPL a pu organiser, avec succès, une journée portes ouvertes entièrement virtuelle le 16 mai dernier.

Notre département a également pu contribuer modestement au combat mené par le personnel soignant de première ligne en récoltant et distribuant des masques (voir page 20).

Enfin, plusieurs agents, professeurs et formateurs de nos écoles, de l'EPAMU et de l'ECOFEU, qui en ont fait la demande, ont reçu l'autorisation du Collège provincial de renforcer les services d'ambulance 112 et les hôpitaux afin d'y effectuer des prestations sanitaires dans le cadre du plan d'action Covid-19 soutenu par la Province de Liège.

Cette implication en première ligne de nos agents a d'ailleurs été coordonnée par le Directeur de l'EPAMU, Michel Vergnion, agissant en tant que membre de la cellule de veille auprès du Gouverneur devant s'occuper des maisons de repos, et en tant que coordinateur provincial des centres de pré-tri et de testing.

Par toutes ces actions, l'ensemble de notre personnel a continué à assurer, tout au long de cette crise, son devoir d'éducation, de formation et de service au citoyen.



Les produits locaux en plein boom

Le constat a été rapidement fait par le secteur de la distribution et par les producteurs locaux eux-mêmes : les produits locaux ont la cote. La crise liée au Covid-19 a largement participé à l'engouement des consommateurs qui se tournent vers une alimentation locale. Produits laitiers, fruits, légumes, salaisons, produits secs et frais, les commandes sont parties à la hausse dès les premiers appels au confinement.

La Province de Liège, grâce à son service CPL-Promogest, a été à pied d'œuvre pour répondre à la demande des petites, moyennes et grandes surfaces partenaires. « Les enseignes ont été rapidement à court de stocks, précise Georges Xhantoulis de CPL-Promogest. Nous avons livré presque 20% de produits en plus, en passant de 3 à 5 livraisons par semaine. Les magasins ne pouvaient plus se fournir auprès de leurs fournisseurs habituels, nous avons alors pallié le manque puisque notre hall de stockage a fonctionné non-stop depuis le 10 mars dernier ».

Les équipes de la Province de Liège ont adapté leur manière de travailler afin de respecter les consignes de sécurité. Des espaces d'échanges entre client et fournisseur ont été créés. Les dépôts se déroulaient dans des zones sécurisées.

Pour rappel, la Province de Liège et son service CPL Promogest ont été précurseurs dans la création, dans les supermarchés, de rayons entièrement dédiés aux produits locaux. Valoriser le savoir-faire de nos producteurs, maraîchers et agriculteurs est une priorité pour la Province. La volonté est de mettre en lien, avec peu d'intermédiaires, le consommateur et le producteur. Savoir ce que l'on mange et par qui cela est fabriqué est une approche qualitative dans laquelle tous les efforts seront toujours concentrés.

Par ailleurs, les producteurs ont également fait don de légumes, fruits et produits secs à un restaurateur liégeois s'étant engagé à fournir des plats préparés aux plus démunis. Une tonne de marchandise a ainsi été livrée.



Interview

**Nathalie
Simon**

Directrice du CaSS

&

**Dr Alexandre
Clotuche**

Médecin du CaSS



Le CaSS (Carrefour Santé Social) de la Province de Liège joue un rôle majeur dans la prise en charge des personnes précarisées depuis l'apparition du Coronavirus. Rencontre avec Nathalie Simon, Directrice, et le Dr Alexandre Clotuche, médecin, les chevilles ouvrières provinciales du Collectif Astrid.

En quoi consiste le Collectif Astrid ?

Nathalie Simon: Dès lors que les structures publiques et associatives devaient fermer leurs portes durant le confinement pour des raisons de santé publique, le Gouverneur provincial a confié la mission à la Province de coordonner, sur son territoire, un dispositif pour venir en aide aux sans-abris. En partenariat avec les villes et communes, dont la Ville de Liège, les CPAS et le Relais Social, le Collectif Astrid a été mis en place pour offrir aux SDF des possibilités d'hébergement et de soins. Nous avons imaginé leur accueil sous tentes, dans le Parc Astrid, à Liège mais pas uniquement. Ce choix nous semblait moins dangereux que de rassembler tous les SDF dans un lieu confiné. Cela a porté ses fruits puisqu'un seul sans-abri, venu de Bruxelles, a été testé positif au Covid-19 et soigné. Un autre enjeu a été d'organiser l'aide alimentaire.

Quel appui la Province a-t-elle apporté ?

N. S. : Elle a organisé tout l'aspect médical, financé les tests de dépistage à destination des SDF, fourni du matériel de première nécessité et de protection

individuelle (masques, gants, kits d'hygiène, gobelets réutilisables ...) ainsi que du personnel psycho-médico-social.

Quels autres soutiens offre le CaSS ?

N. S.: L'espace social du CaSS est resté ouvert. Il a permis au CVFE (Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion) de continuer à accueillir les femmes et leurs enfants victimes de violences au foyer. Le personnel provincial était là en complément pour apporter une aide sociale et à l'hébergement en plein confinement. Nous avons également continué à apporter un accompagnement psychologique, social et administratif à toute personne en difficulté. Le soutien est amené à s'amplifier dans les mois à venir en réponse aux conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire.

Quel était votre rôle en tant que médecin du CaSS ?

Dr Alexandre Clotuche: Mon équipe et moi avons testé les SDF dans différents endroits de Liège. Il était essentiel de déterminer s'il y avait des contaminations

entre eux, ce qui n'était heureusement pas le cas grâce à leur prise en charge. Le groupe d'infirmières faisait le tour du parc tous les jours pour voir chaque SDF. A chaque symptôme suspect, le patient m'était envoyé et placé sous confinement. Les sans-abris connaissent aussi des problèmes cardiaques, pulmonaires ou autres et ont pu être suivis sur les plans médical et social.

Les permanences n'ont jamais cessé, week-ends et jours fériés compris. Les travailleurs ont fait preuve d'un engagement exemplaire malgré la fatigue et la peur d'être contaminés. Notre espace socio-sanitaire au CaSS a réouvert suite au déconfinement. Nous avons adapté nos procédures d'accueil des SDF aux mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Ils bénéficient des douches et reçoivent un nouveau masque et une tenue propre en échange de leurs effets sales. Les différents publics du CaSS, qui connaissent un accident de vie, n'ont pas été laissés pour compte. Ici, l'accident était collectif.

**CaSS : Rue Saint Laurent, 79 - 4000 Liège •
04/279 29 30 • cass@provincedeliege.be**



1



2



3



Province
de Liège

Éditeur responsable
Province de Liège
Place Saint-Lambert 18A, 4000 Liège.
Dépôt : Liège X / Tirage :
574.515 exemplaires
(534.432 en langue française et
40.083 en langue allemande)

Notre Province

Trimestriel édité par
le Département de la Communication

Directeur f.f.

Thomas REYNDEERS
Place de la République française 1
4000 Liège - 04/279 50 60
notreprovince@provincedeliege.be

Rédaction

Jean-Marc CROUGHS, Christian
DESLOOVERE, Sophie ERNOULD,
Vanessa MARMIGNON, Aurélie MIGNON,
Rebecca MULLENS, Lara YOUSSEF.

Illustrations et photos

Émilie ABAD-PERICK, Carole CUELENAERE,
Michel KRAKOWSKI, et Getty images.

Mise en page

Morgane PHILIPPART et Valérie TOMAD

Impression

Imprimerie Remy-Roto (Beauraing)

Distribution en toutes-boîtes
dans les 84 communes : BPost



4

1 Don de matériel La Province de Liège s'est mobilisée pour répondre aux besoins en équipements de protection des intervenants supracommunaux de première ligne. Elle a débloqué un budget de 5 millions d'euros afin de fournir masques, gel et gants aux zones de secours (pompiers), aux zones de police, à l'aide médicale urgente, aux médecins généralistes et à tous les travailleurs du Parc Astrid et du CaSS. **2 Fabrication de gel hydroalcoolique** Le département Agriculture et Laboratoire de la Province a produit près de 8.000 litres de gel hydroalcoolique. Il a trouvé, via son réseau de petits producteurs, un artisan, Monsieur Bouillon, capable de fournir la quantité d'alcool nécessaire et disposant des infrastructures permettant de réaliser le mélange par deux agents provinciaux. Le gel a ainsi pu être mis à disposition des médecins généralistes, des zones de secours, de l'Aide Médicale Urgente ainsi qu'aux services provinciaux. **3 Accueil des SDF au Parc Astrid** Les partenaires du Collectif Astrid ont uni leurs forces pour venir en aide aux sans-abris durant la crise sanitaire. Les SDF ont ainsi bénéficié d'un hébergement sécurisé, de matériel de subsistance, de distribution de nourriture et d'une assistance médico-sociale au quotidien. **4 Don de matériel Enseignement Formation** Dès le début des mesures de confinement, les sections paramédicales du secondaire et de la HEPL (Haute Ecole de la Province de Liège), notre Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU), du Feu, des Cadets et de Police ainsi que nos services de Promotion de la Santé à l'École (PSE) se sont mobilisés pour collationner tout le matériel médical disponible (masques, bonnets, lunettes de protection, gants, tabliers, flacons de gel hydroalcoolique et autres) et en assurer la distribution aux hôpitaux et aux zones de secours de la région.